











Epidémie de Dengue au Sénégal

Rapport de situation n°11 du 12 novembre 2018 Données du 18 juin au 11 novembre 2018



1. Points saillants

- Onfirmation de 28 nouveaux en provenance de l'IPD
- Premier cas confirmé au niveau de 6 Districts sanitaires : Dakar Centre, Pout, Matam, Dagana, Podor et Saint Louis, ramenant le nombre de district en épidémie à dix-sept (17).
- Une nouvelle région en épidémie : Matam, ramenant le nombre de région à sept (7), soit 50% des régions en épidémie.
- Cumul de 2264 cas suspects prélevés dont 244 positifs (11%)
- Bonne évolution du deuxième cas de dengue hémorragique avec guérison.
- Répartition des cas confirmés par région : Fatick (34), Diourbel (170) Saint Louis (28), Louga (1), Thiès(2), Dakar (8) et Matam (1).
- Aucun nouveau décès n'a été rapporté, limitant le nombre de décès à 1, soit une létalité parmi les cas confirmés de 0,4%;
- Investigation autour des cas confirmés par les districts.
- 3 sérotypes en circulation : Dengue 1 (Fatick), Dengue 2 (Saint Louis) et Dengue 3 (Diourbel).
- Renforcement de la surveillance dans un contexte de veille de « Gamou » qui est un évènement religieux auquel participent plusieurs fidèles dans les régions de Thiès et de Kaolack

2. Contexte de l'épidémie

Le mercredi 19 septembre 2018, l'Institut Pasteur de Dakar a notifié par mail à 11 heures 23 mn trois cas confirmés de Dengue de sérotype 1 à la Direction Générale de la Santé avec copie à la Direction de la Prévention et au Centre des Operations d'Urgence Sanitaire. A 12 heures 33 mn, sur instruction de la Directrice Générale de la Santé, la division de la Surveillance Epidémiologique a lancé par mail une invitation pour la tenue d'une réunion de crise à 15 heures dans la salle de réunion de la DGS. Au cours de la réunion où étaient présents la DGS, la DLM, la DP, le SMIT, le COUS, le SNH, l'IPD et les PTF, il a été décidé de mettre en place une équipe d'investigation rapide conduite par la DP. La RM de Fatick a été informée par la DP qui, à son tour, a informé le district et le Gouverneur à titre de compte rendu. Au vu de la situation épidémiologique, le Ministère de la santé et de l'Action sociale avec l'appui de ses partenaires a décidé de mener l'investigation à partir du 20 septembre 2018 et d'initier la riposte à l'épidémie de Dengue dans le district de Fatick. L'épidémie s'est par la suite étendue à d'autres régions du pays notamment Diourbel, Louga et Saint-Louis. La figure suivante présente la chronologie des évènements clés de la présente épidémie.

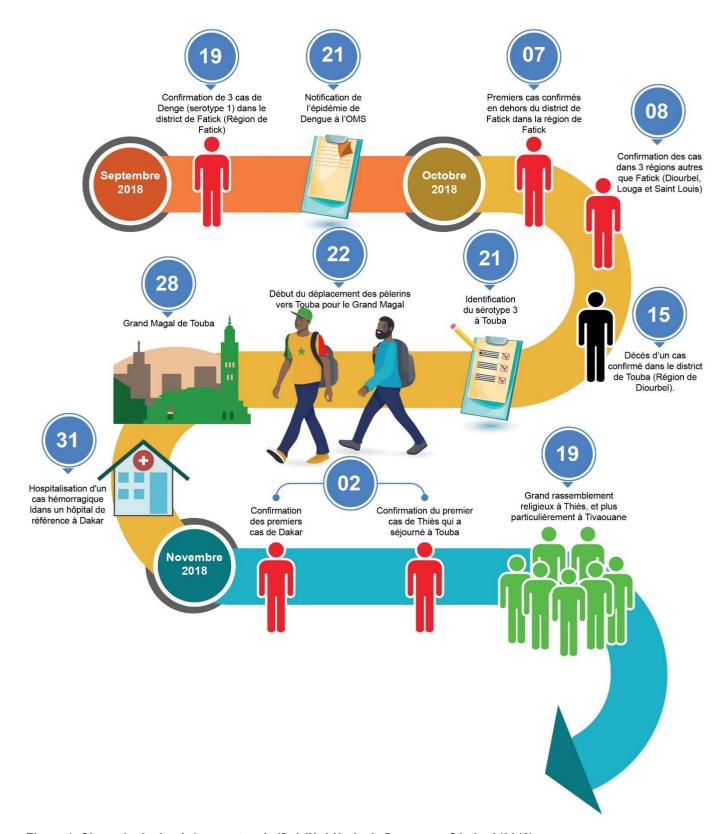


Figure 1: Chronologie des évènements relatifs à l'épidémie de Dengue au Sénégal (2018)

3. Mise à jour de la situation épidémiologique

- Depuis la publication du dernier rapport de situation, sur la base des données **du 04 novembre 2018**, 28 nouveaux cas de Dengue ont été confirmés.
- De tableau I présente le taux d'attaque par district à la date du 11 novembre 2018.
- Des nouveaux cas confirmés ont été rapportés par les districts sanitaires de Dakar Sud, Guédiawaye, Pikine et Tivaouane portant ainsi le nombre de districts sanitaires ayant rapporté au moins un cas de Dengue à 11 : Fatick et Gossas dans la région de Fatick ; Touba, Mbacké et Diourbel dans la région de Diourbel ; Coki dans la région de Louga ; Richard-Toll dans la région de Saint Louis ; Dakar Sud, Guédiawaye et Pikine dans la région de Dakar ; et Tivaouane dans la région de Thiès.

Tableau I: Taux d'attaque (TA) des cas de Dengue par district pour 100 000 habitants à la date du 11 novembre 2018

Districts	Nombre de cas	Population	TA/100 000 hbts
Fatick	33	218850	15
Touba	166	878596	19
Podor	1	235527	1
Richard Toll	25	185551	13
Saint Louis	1	337946	1
Dagana	1	89933	1
Matam	1	234009	1
Coki	1	72895	1
Gossas	1	112719	1
Diourbel	3	312822	1
Mbacké	1	205795	1
Pout	1	137987	1
Tivaouane	1	336908	1
Pikine	1	278243	1
DK Centre	5	376741	1
Guédiawaye	1	381476	1
Dakar Sud	1	197466	1

Depuis le début de l'épidémie de Dengue au Sénégal, 17 districts sont concernés. Les trois districts les plus touchés sont Touba, Fatick et Richard Toll avec des taux d'attaque respectifs de 19, 15 et 13 cas confirmés pour 100 mille habitants.

De La figure 2 présente la distribution des cas suspects et cas confirmés par date de début de symptômes ;

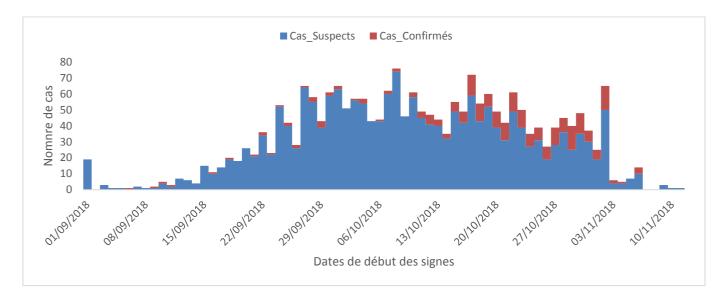


Figure 2: Distribution des cas suspects et confirmés de Dengue au Sénégal par date de début des symptômes

- Es 244 cas confirmés sont ainsi répartis par région : Diourbel (170), Fatick (34), Saint Louis (28), Louga (1), Dakar (8), Thiès (2) et Matam (1)
- ► La figure 3 présente la distribution des cas confirmés par région et semaine de début des symptômes ; la région de Diourbel est le principal hotspot de l'épidémie depuis la semaine épidémiologique 41 (débutant le 08 octobre 2018). Cette semaine, les résultats de Touba ne sont pas encore traités.

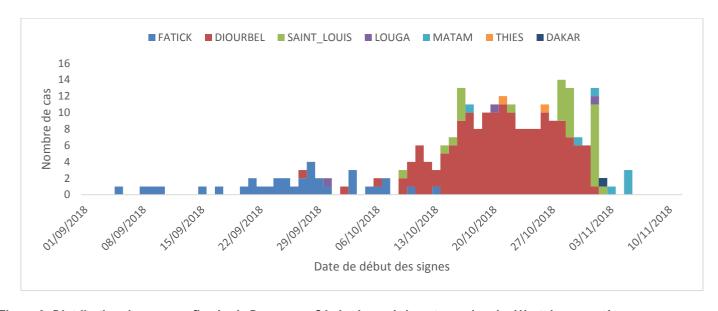


Figure 3: Distribution des cas confirmés de Dengue au Sénégal par région et semaine de début des symptômes

De La figure suivante permet de visualiser la localisation des cas confirmés de Dengue par région.

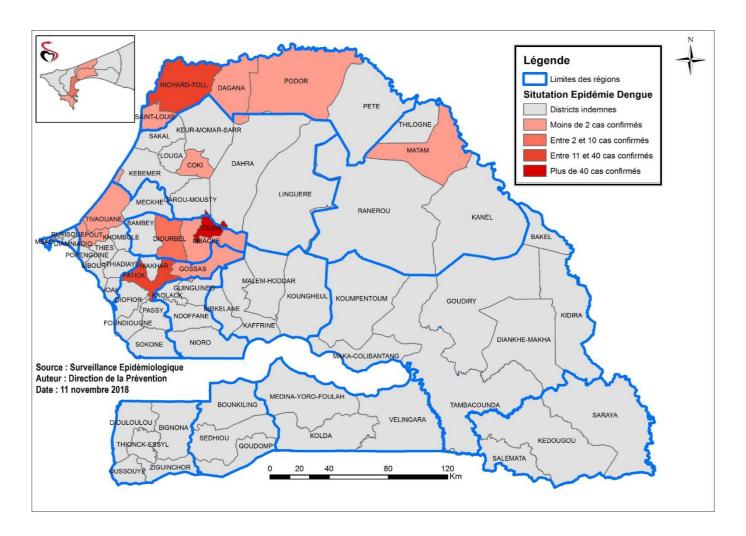


Figure 4: Distribution géographique des cas de Dengue au Sénégal, au 11 novembre 2018

- Six (06) districts sanitaires ont enregistré leurs premiers cas confirmés : Dakar Centre, Pout, Dagana, Podor, Saint Louis et Matam, ramenant le nombre de DS ayant au moins 1 cas confirmé à 17.
- Une (01) région a enregistré de nouveaux cas confirmés : Matam, ramenant le nombre de région en épidémie à 7 (50%)
- Aucun nouveau décès n'a été rapporté, limitant le nombre de décès à 1, soit une létalité parmi les cas confirmés de 0,4%;

► La figure 5 présente la distribution par âge et par sexe de 200 cas confirmés pour lesquels l'information sur le sexe et l'âge était disponible.

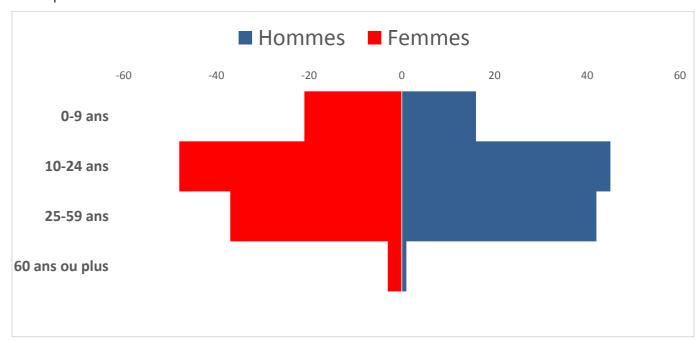


Figure 5: Distribution de 200 cas confirmés de Dengue au Sénégal par sexe et par tranche d'âge

52% des cas confirmés étaient de sexe féminin (n=114 sur 221). Au total, 43% des cas confirmés étaient âgés de 10 à 24 ans (n=93 sur 215).

4. Actions de santé publique

4.1. Coordination

- Huitième réunion du CNGE tenue le 12 novembre 2018
- Première mission d'investigation à Touba du 10 au 12 octobre 2018
- Réunion journalière de briefings et débriefing au niveau du district de Touba
- Tenue des réunions du CRD au niveau des régions de Fatick, Thiès, Kédougou, Dakar, Saint-Louis, Kaffrine, Diourbel, Kaolack et Tambacounda
- Fin de la mission de l'appui technique l'équipe Stop-Team de l'OMS pour l'investigation des cas à Touba le 26 octobre 2018
- Evaluation du risque de propagation de l'épidémie
- Validation du plan de riposte national
- Envoie par la DP et le SNEIPS des requêtes de financement aux PTF
- Redéploiement à nouveau des stop-Team de l'OMS à Fatick, Touba et Saint Louis depuis le 28 octobre 2018
- Fin du déploiement des stop-Team de l'OMS le 10 novembre 2018.

4.2. Surveillance épidémiologique et Laboratoire

- Renforcement de la surveillance épidémiologique à Touba :
 - ✓ Mise en place des fiches techniques sur la Dengue et fiches de notification au niveau des structures de santé
 - ✓ Orientation des prestataires
 - ✓ Prélèvement sanguin pour les cas suspects et acheminement à l'Institut Pasteur de Dakar
 - ✓ Recherche active de cas suspect dans les concessions des cas confirmés de Dengue et dans celles adjacentes par l'équipe riposte : Prélèvement et orientation de tous cas suspects retrouvés dans ces concessions.
- Fin du déploiement du laboratoire mobile de l'IPD à Touba le 03 Novembre 2018
- Riposte autour des cas confirmés par la recherche active d'autres cas
- Transmission du rapport d'investigation des cas confirmés
- Transmission hebdomadaire de la notification des cas suspects avec la liste linéaire des cas
- Déploiement à nouveau à Touba d'une équipe restreinte du laboratoire mobile de l'IPD depuis le 12 novembre 2018

4.3. Prise en charge

- Partage de la fiche de PEC confectionnée par le Service des Maladies Infectieuses et tropicales de Fann ;
- Prise en charge gratuite et adéquate des cas graves.
- Ouérison du premier cas hémorragique et sortie de l'hôpital le 31 octobre 2018
- Résumé du cas de dengue hémorragique du DS Dakar-Sud : Il s'agit d'un patient de 36 ans, sexe masculin, ayant séjourné à Touba durant 7 jours du 24 au 30 Octobre qui a été admis à HPD le 31/10/2018 pour une Dengue (céphalées, myalgies et asthénie) et une thrombopénie à 97 000/mm3 le 02/11/2018. Le patient est sous traitement symptomatique.
- L'investigation du cas est en cours et les mesures de protection individuelles (MILDA) et collectives (pulvérisation enquête domiciliaire) sont prises.
- Bonne évolution du deuxième cas de dengue hémorragique avec quérison
- Orientation des prestataires des services de maladies infectieuses des hôpitaux de Fann, Principal et Kaolack sur la prise en charge des cas de Dengue

4.4. Lutte contre le vecteur

- Sensibilisation des populations vivant à proximité du domicile des cas confirmés (recours précoce aux soins, la destruction des gîtes larvaires et l'utilisation des MILDA).
- ldentification, recensement des gites et destruction
- Plaidoyer pour l'implication des collectivités territoriales dans le traitement des bassins de rétention et la destruction des gites larvaires
- Pulvérisation au niveau des écoles à Matam
- Dotation de 100 MILDA du PNLP au Service des Maladies Infectieuses et Tropicales de Fann

4.5. Communication de risque et engagement communautaire

- Diffusion d'émissions radiophoniques aux niveaux des stations radios de la région de Fatick, Touba et Kaolack
- Mobilisation des acteurs communautaires dans la sensibilisation.

5. Défis de la riposte

- Disponibilité de Larvicides (Bacillus thuringensis- VECTOBAC®, BACTIVEC®);
- Qualité de la prise en charge des cas graves ;
- Gestion des données ;
- Remplissage correct et exhaustif des fiches de notification par les prestataires ;
- Gestion post Magal de l'épidémie avec la tendance de dissémination observée.
- Mise à disposition des ressources financières vers le niveau opérationnel pour une riposte efficace
- Cartographie des sérotypes en circulation par le laboratoire avec la notification par l'OMS de la circulation du sérotype 2 en Mauritanie (Rosso-Mauritanie)
- Disponibilité des tests de diagnostic rapide Dengue au niveau des points de prestation de service

6. Recommandations

- Mise en place de la task-force DP/IPD/OMS pour la gestion des données
- Financement du plan de Riposte
- Tenue des réunions des CRGE au niveau de certaines régions et des CDGE au niveau des départements
- Faire le sérotypage de certains échantillons par le laboratoire pour l'identification des virus circulants
- Harmoniser la collecte des données pour la riposte autour d'un cas confirmé

7. Perspectives

- Maintien de la vigilance au niveau de la région de Fatick et Diourbel
- Renforcement de la surveillance au niveau de Saint Louis, Dakar et Thiès
- Séquençage de la dengue
- Evaluation entomologique pour voir l'impact des mesures de lutte
- Mobilisation des ressources des PTF
- Reprographie des supports de communication
- Emissions de radio
- Elaboration et partage des SITREP.

8. Personnes à contacter pour toute information

Contacts utiles du CNGE:

Dr Marie K. Ngom NDIAYE, Directrice Générale de la Santé, ndiayekhemesse@yahoo.fr
Dr El Hadji Mamadou NDIAYE, Directeur de la Prévention, mamamorph@yahoo.fr
Dr Amadou DOUCOURE, Directeur de la lutte contre la maladie, drdoucoure@yahoo.fr
Dr Boly DIOP, Chef de la Division Surveillance et Riposte Vaccinale, diopboly@yahoo.fr
Dr Mady Ba, DPC OMS Sénégal, mba@who.int

Numéro vert

SNEIPS: Tel: 800 00 50 50